

Général des troupes Espagnoles qui étoient dans l'Etat de *Genes*, l'Infant fut proclamé Duc de *Parme*, de *Plaisance* & de *Guaftalla* : Et tel est le fruit retiré de cette Paix par les Couronnes de *France* & d'*Espagne*, après une guerre également longue, frayeuse & sanglante, & qui a embrassé tant d'objets divers. Son Alt. Royale qui doit se rendre à *Parme*, étoit partie à cet effet le 11. Fevrier d'*Aix en Provence* pour *Antibes*, où s'étant embarquée à bord des Galeres d'*Espagne* qui l'attendoient, elle fut transportée le 24. à *Genes*; & le 28. elle a dû continuer son voyage par terre.

On doit travailler dans peu à régler un échange de terres que l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Boheme consent de céder à l'Infant-Duc, contre d'autres à céder par ce Prince à Sa Maj. Impériale. La Ville de *Crema* a été indiquée pour les conférences qui doivent se tenir sur ce sujet, entre les Commissaires des deux Etats. Les Principautés de *Bozolo* & de *Sabionette*, dépendans des Etats du Duc de *Parme*, paroissent propres à être échangées contre le Marquisat de *Luzara*, le Comté de *Novellara* & les districts de *Gazolo* & de *Reggiolo*, qui sont de la domination de l'Impératrice-Reine.

GENES. Par une suite de l'intérêt que le Roi de France prend pour cet Etat, ce Monarque ayant offert ses bons offices pour rétablir la tranquillité dans l'Isle de *Corse*, la République les a acceptés, pour voir les peuples de cette Ile participer aux avantages du repos général de l'*Europe*, en mettant toutes préventions de côté, & rentrer de bonne foi dans les bornes du devoir envers leurs Maîtres. Une assemblée gé-

nérale